

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire son
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 4 Juillet 1882

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, après avoir passé une semaine à visiter les îles Scilly ou Sorlingues sur la côte d'Angleterre, est arrivé à Portsmouth à bord du yacht *Hirondelle*.

Samedi matin, à 10 heures, a été célébré à la Cathédrale provisoire un service funèbre pour le repos de l'âme de M. le Président Alauzet. Le chœur et la nef étaient tendus de larges draperies de deuil. Un catafalque, surmonté des insignes et des décorations du regretté magistrat, s'élevait au milieu de la nef.

M^{re} l'Evêque a donné l'absoute.

Tous les fonctionnaires de la Principauté ainsi que les membres du Tribunal Supérieur et du barreau assistaient à la cérémonie.

Le Prince avait chargé M. le Capitaine Plati de le représenter.

M. Lenormand, architecte, a offert au Musée de Monaco une médaille d'oblat en bronze du XIV^e siècle. Cette médaille se portait au cou à l'aide d'un cordon. Elle représente deux poissons accolés en forme d'S, avec la légende, en caractères gothiques : AVE . MARIA . GRACIA . PLENA . †

Les oblates étaient d'anciens militaires invalides auxquels on assignait une pension sur certaines fondations pieuses.

M. Michel Aureglia a fait don au Musée d'un petit navire fait par lui, véritable œuvre de patience et d'adresse. C'est un trois-mâts à vapeur et à hélice, parfaitement gréé, les sabords sont garnis de canons; à l'intérieur, un salon, avec tables et glaces, simule la partie réservée aux officiers de l'équipage. Ce bâtiment mesure 1 mètre 80 de long, y compris le beaupré; le grand mât a 1 mètre de hauteur. Il porte le nom de *Ville-de-Monaco*, et le pavillon national flotte à l'arrière.

Le donateur anonyme, dont nous avons déjà parlé dans notre numéro du 27 juin dernier, a offert également au Musée de Monaco deux tableaux sur bois: une *Nativité*, de l'école de Rubens, et un *Clair de lune*, d'Achenbach.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de juin 1882 est de 17,020

La saison d'été, favorisée par un temps splendide, dépasse cette année toutes les espérances. Les nombreux étrangers en ce moment à Monaco ne cachent pas leur admiration en voyant nos promenades garnies de lauriers-roses, nos jardins en fleurs, alors que de Paris, comme de tous les points de l'Europe, on signale des pluies, des orages continuels et des inondations. Aussi les bains sont-ils très fréquentés. Les visiteurs abondent au Casino, et le soir, les concerts donnés sur la terrasse attirent un auditoire empressé, heureux de respirer la brise rafraîchissante de la mer et l'air embaumé des parterres qui entourent le kiosque.

L'Administration de la Société des Bains fait activement ses préparatifs en vue de la prochaine saison théâtrale. Nous sommes dès à présent en mesure d'annoncer que l'hiver de 1882-83 sera exceptionnel par l'attrait des fêtes que le Casino offrira à ses hôtes. Le programme adopté, au moins en principe, comprend pour la saison théâtrale trois parties qui se diviseront ainsi: la première, du 15 décembre au 15 janvier, représentations sous la direction de M. de Plunkett, avec le concours des artistes des Variétés et de plusieurs autres scènes de genre de Paris; on cite notamment M^{me} Judic et M. Dupuis; la deuxième, du 15 janvier au 15 février: partie lyrique. Elle sera consacrée à des opéras comiques en français et aura M. Jules Cohen pour organisateur; interprètes: M^{mes} Heilbron, Engally, Haman, Sembrich, Van-Zandt; MM. Maurel, Talazac *e tutti quanti*.

Enfin, la troisième, à partir du 15 février jusqu'à la fin de la saison — qu'on prolongera d'un mois — comprendrait des ballets pour lesquels sont engagées les principales artistes de la troupe chorégraphique italienne de l'*Eden-théâtre*, et des concerts extraordinaires, sans compter les traditionnels concerts classiques.

Comme tous les ans, à pareille époque, la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée met à la disposition du public, du 15 juillet au 15 octobre, des billets, à prix réduits, de voyages circulaires à itinéraires facultatifs, permettant d'effectuer, sur son réseau, des parcours totaux de 300 kilomètres et au-dessus.

Certaines modifications ont été apportées dans les conditions de ces billets afin de faciliter le choix d'un plus grand nombre de combinaisons, notamment de permettre de sortir de France et de rentrer sur le réseau P.-L. M. par un autre point-frontière.

Comme l'année dernière, les prix des billets dont il s'agit présentent, suivant l'étendue de l'itinéraire choisi, une réduction de 20 à 50 pour cent, et

la durée de la validité est, suivant le parcours, de 30, 45 ou 60 jours consécutifs.

On verra dans les gares les tableaux indicatifs des prix et des conditions des voyages circulaires.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, la Compagnie P.-L.-M. organise un train de plaisir, aller et retour, avec faculté, pour les voyageurs, de séjourner huit jours à Paris.

Le prix des places de Menton à Paris est fixé comme suit: deuxième classe, 68 fr.; troisième, 50 fr. Le départ doit avoir lieu de façon à correspondre à Marseille le 10 juillet, avec le train spécial qui quittera cette ville à 6 h. 50 du soir. Le retour aura lieu de Paris le 19 juillet à midi 05.

Il n'y aura que 500 billets délivrés. Pour les demandes et renseignements, s'adresser aux chefs de gares.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Il circule des pièces de 10 francs à l'effigie de Napoléon III, et portant le millésime de 1865. Elles sont frappées avec la plus grande perfection, la couleur de l'or a la même teinte que les pièces de bon aloi, le poids est le même; ni à la vue, ni au toucher, il n'est possible, même à une personne exercée, de faire la différence de la bonne pièce avec la fausse, il n'en existe qu'une bien légère dans le son.

Pour reconnaître la fraude, frappez un petit coup sur la pièce avec un marteau, elle se brisera en plusieurs morceaux. A l'intérieur, on voit que la pièce a été fabriquée avec un métal rougeâtre, mélangé d'aluminium.

— Le *Journal Officiel* français publie un décret réduisant à 20 centimes, à partir du 1^{er} août, la taxe par mot des télégrammes à destination d'Espagne.

— Le Comité des fêtes vient de lancer le programme des Régates de Nice en 1883. Il diffère peu de celui de cette année, et il nous suffira de le résumer ainsi:

Mardi 27 mars. — Courses à voile, cinq courses pour les yachts de différents tonnages, avec 20 prix formant un total de 19,950 fr. — Une course de canoës, 4 prix; total 750 fr. Une course de chaloupes de guerre, 3 prix, 600 fr. — Une course d'embarcations au bornage, 3 prix, 300 fr. — Une course de bateaux de pêche, 3 prix, 300 fr.

Mercredi 28 mars. — Course d'ensemble des voiliers, 4 prix, 6,000 fr. — Course des vapeurs, 4 prix, 9,500 fr. — Régates miniatures, six courses; prix divers.

Jeudi 29 mars. — Course à l'aviron, onze courses, 73 prix, 15,465 fr. — Canots à vapeurs, 4 prix, 1,000, fr.

Soit 29 courses et 88 prix formant un total de 58,865 fr.

Disons en outre que les régates auront lieu sur un

plan entièrement nouveau, et que des jeux nautiques seront organisés pendant les courses pour le plus grand agrément des spectateurs.

— M. de Saulce, attaché aux bureaux de l'inspection principale de Nîmes, est nommé sous-inspecteur de la Compagnie P.-L.-M., à Nice, en remplacement de M. Petit, nommé inspecteur.

San Remo. — M. de la Vernède, vice-consul de France à Brindisi, où il avait été transféré de Ventimiglia, est nommé en la même qualité à San Remo.

Oneglia. — Dans une des rues principales de la ville d'Oneglia, on a trouvé le cadavre d'un jeune ouvrier piémontais.

L'assassin lui avait ouvert le ventre.

Quelques arrestations ont été faites immédiatement, mais on doute qu'on ait mis la main sur l'auteur du crime.

Gênes. — Le conseil d'administration des chemins de fer de la Haute-Italie s'est préoccupé des réclamations du public contre le manque de propreté et d'éclairage des voitures. Il a recommandé la plus grande surveillance à cet égard.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est si profondément la ville des fêtes que devançant, dans son impatience de réjouissance, l'échéance du 14 juillet, ses rues commencent déjà à se paviser. De toutes parts, les comités s'organisent pour donner à cette solennité nationale tout l'éclat et l'entrain possible, et on peut s'attendre à une journée qui marquera dans les fastes de la capitale de la France.

L'inauguration de l'Hôtel-de-Ville, sorti des cendres de la Commune plus brillant et plus splendide que jamais, vient ajouter un grand relief à la date du 14, et la partie militaire de la journée peut compter sur son succès accoutumé. Plus de soixante mille cartes seront délivrées à cette occasion, sans parvenir encore à satisfaire toutes les compétitions.

Sous prétexte de fête nationale, il y aura des rubans rouges décernés à flots, et je vous prie de croire que cette manne-là est avidement attendue. Quoi qu'on ait fait, quoi qu'on ait dit, ce diable de ruban rouge garde son prestige et excite toujours toutes les ambitions. Au lendemain du 4 septembre, le gouvernement voulut supprimer les décorations civiles, et le général Trochu se livra, à cette occasion, au débordement de cette emphase qui a coûté si cher à la population de Paris. Décret et discours n'avaient pas vingt-quatre heures de date, que les aunes de ruban rouge floconnaient, comme de plus belle, aux boutonnières du peuple français. Bien plus, depuis ce temps, jamais on n'a vu tant de redingotes prises à la chancellerie pour des uniformes.

C'est que ces sortes de décrets oublient toujours de compter avec les traditions et les mœurs de la nation. On peut les édicter par douzaines; le tempérament des peuples les déclare non avenus. La passion des distinctions honorifiques est instinctive chez les hommes de race latine, et c'est elle qui est le mobile par excellence de leurs grandes actions. Ce sentiment est noble en lui-même, et le rôle des gouvernements est de s'efforcer de l'épurer encore et d'en tirer le plus avantageux parti possible pour l'intérêt et l'honneur du pays.

On ne se doute pas du nombre de gens considérables par leur situation, par la fortune acquise, qui aspirent à ce ruban rouge, signe d'honneur aux yeux de tous. Regardez la boutonnière des Rothschild, vous y trouverez le ruban rouge à l'état immuable.

Le prestige de la Légion d'honneur s'impose à tout le monde en France, et la République fait bien de l'associer à la fête nationale.

La *Marseillaise* est le chant consacré qui va retentir par toute la France, le 14 juillet. Je noterai à ce propos que Rouget de l'Isle, l'auteur de cet hymne immortel, et dont le caractère a tant à souffrir des applications inattendues qui en ont été faites depuis, va avoir enfin le monument qu'il mérite. Rouget de

l'Isle est mort à Choisy-le-Roi au mois de juin 1836, et ses restes reposent au cimetière de cette commune. C'est sur la grande place de Choisy que sa statue sera solennellement inaugurée le 28 de ce mois. Une délégation du conseil municipal a été reçue ces jours derniers par M. Grévy qu'elle était chargée d'inviter à cette cérémonie, et le président a promis de s'y faire représenter.

Je ne sais si c'est l'approche de la fête qui accapare exclusivement les Parisiens, mais la grand'ville, cette semaine, est dans une accalmie des plus défavorables à la chronique. Je profiterai de ce chômage de menus faits pour vous signaler un volume de poésies, *les Grands Cœurs*, par M. Stéphen Liégeard, bien connu et très sympathique dans la Principauté.

C'est de la poésie chaude, colorée, où l'élevation des sentiments est encore rehaussée par l'expression qu'ils revêtent. Je cueille au hasard, dans cette gerbe éclatante, ce remarquable sonnet dédié à la duchesse de Vallobrosa, et intitulé *Fleur Divine* :

D'un rayon du soleil, d'un soupir de la grève,
Dieu l'a créé pour vous, le merveilleux jardin !
L'âme aime à s'y bercer sur les ailes du rêve :
On songe, en le voyant, d'Armide ou d'Aladin.
Sous un ciel sans frimas la rose y naît sans trêve,
L'herbe, un instant foulée, y reverdit soudain,
Et l'éternel printemps, exilé depuis Eve,
Se retrouve avec vous dans ce nouvel Eden.
Mais il est une fleur, entre toutes, divine :
Si l'œil la cherche en vain, le cœur, lui, la devine ;
Suave est son parfum et douce sa fierté ;
Mieux qu'un joyau de prix elle orne une couronne,
Et vous seule ignorez quel éclat l'environne,
Car cette fleur, Madame, est votre Charité.

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS

Le Mobilier

LE SALON

Il est rare que la décoration du salon puisse être conçue d'après l'architecture même de la pièce. A moins d'être propriétaire et de présider soi-même à la construction des diverses pièces de la maison qu'on doit occuper, c'est un luxe bien difficile. Ceux qui, simples locataires, sont sujets à des changements plus ou moins fréquents d'habitation, ordonnent à leur guise ou à leur commodité leur appartement. C'est donc de l'ameublement, des objets d'art et autres ornements que nous ferons dériver la décoration de notre salon. Ce sera, d'ailleurs, plus conforme aux goûts du jour. Il est plus facile, on le reconnaîtra, avec les fortunes instables de notre époque et les habitudes de déménagement, d'emporter ses tableaux, ses miroirs, ses statuettes, que de détacher du mur des boiseries, des lambris sculptés, des cariatides, des marbres ou des dorures.

Le salon doit avoir un centre bien visible autour duquel tout gravite, invités, mobilier et décoration. Si le parallélogramme s'allonge trop, il y a tendance à former deux foyers. Dès lors, il perd son unité, qui est une de ses qualités plastiques en même temps qu'un de ses charmes. S'il est trop petit, il perd également de son caractère et semble non pas un lieu de réception cérémonieuse, mais un lieu d'étroite intimité. Si le plafond en est trop bas, le salon aura l'aspect de l'entrepont d'un steamer; s'il est trop haut, nouvel inconvénient, on s'y croira au fond d'un puits; enfin, s'il est développé avec excès dans sa longueur ou sa largeur, il figurera une galerie, un corridor, une allée, tout ce que l'on voudra, excepté un salon.

Pour réaliser complètement cette pièce importante de la maison, il faudrait que le carré fût à peu près régulier. De bonnes proportions consistent dans une longueur supérieure d'un quart au plus à la largeur, et dans une hauteur légèrement inférieure à la largeur.

Telles sont les règles immuables de l'harmonie, car il ne faut pas oublier que les lignes, comme les couleurs, les parfums et les sons, ont un langage qui

influe sur notre esprit et sur celui de nos hôtes.

Néanmoins, nous ne prétendons point que tous les salons, pour être plaisants, doivent avoir cette régularité absolue. Une preuve de goût consiste justement à corriger, par l'assemblage des meubles et des couleurs, les défauts que l'architecte pourrait avoir laissés, ou qu'une autre destination de la pièce choisie donne à sa transformation.

Si donc, pour des raisons supérieures, les proportions sont contraires à ce que nous venons d'indiquer, il suffira de les modifier.

Une pièce est-elle trop haute? La hauteur apparente peut en être diminuée par une division intelligente des murailles en larges panneaux, en développant les moulures de la corniche, en donnant aux moulures des plinthes une plus grande importance, en multipliant en un mot les lignes horizontales.

Nous procéderons à l'inverse, si le plafond est trop bas, en prodiguant les lignes verticales. Les panneaux seront plus haut que larges; les parements de bois, les plinthes, les cimaises seront supprimées; la corniche réduite à sa plus simple expression, et, la faisant mordre sur le plafond, celui-ci paraîtra plus petit et en même temps plus éloigné.

À l'aide de ces subterfuges, on parvient, sans toucher aux murs, à déplacer les surfaces et à tromper l'œil sur les dimensions apparentes d'une chambre ou d'un salon.

Il en sera de même pour le caractère de la pièce.

Disons d'abord que le salon et sa décoration doivent être en rapport avec l'âge, la position, la tournure d'esprit, les convenances de celui ou de celle à qui il appartient. Une harmonie aimable doit en résulter entre les deux. Notre salon sera donc combiné de telle façon, équilibré de telle sorte, que sa décoration soit comme un cadre idéal qui nous enveloppe de la tête aux pieds sans que rien ne vienne en rompre l'ordonnance. Du plancher au plafond, toutes les surfaces se succéderont, se relieront ensemble par une communauté d'origine et une progression constante de tons et de valeurs, qui conduiront l'œil d'un plan à un autre sans jamais le heurter.

La gaieté d'une pièce dépend en premier lieu de la clarté qui y pénètre. Si une pièce trop éclairée est fatigante et indiscreète, une pièce sombre est toujours triste.

On obvie aux deux inconvénients par le jeu des stores et des rideaux, et la couleur des tentures. Il faudra, pour un salon trop éclairé, une tapisserie de couleur chaude et profonde, rouge, grenat, ponceau, marron ou vert sombre; on évitera le plafond blanc qui réfléchit brutalement les rayons de la lumière.

Avec une tenture fine et froide, vert clair, bleu tendre, gris ou jaune, un plafond clair et des boiseries se rattachant à la tonalité dominante, vous rendez la clarté à un salon qui en manquait.

Même jeu pour les ouvertures: Une seule fenêtre et une seule porte donnent à un salon un peu vaste un air de recueillement, un aspect retiré qui lui convient mal. Ouvrez deux fenêtres et quatre portes, il prendra une physionomie hospitalière et joyeuse. Mais si nous sommes encore obligé de compter avec les murailles et de respecter la construction, nous recourrons de nouveau à un adroit subterfuge.

Les portes peuvent être simulées; quant aux fenêtres, on peut y suppléer par des glaces habilement disposées. Deux glaces posées en face l'une de l'autre combleront la lacune.

L'ameublement du salon se basera sur un meuble central, un meuble de « style »: le fauteuil que, non sans raison, les précieuses appelaient dans leur langage alambiqué, la « commodité de la conversation. » Sans fauteuil, point de récit bien conté, de propos aimables, de réparties délicates, de *concetti*, en un mot point de conversation possible. Or, la conversation est l'âme du salon, sa parure, son attrait, sa raison d'être. Voilà pourquoi on peut à la rigueur concevoir un salon sans glaces, sans tables, sans lustre, sans piano, sans tableaux, mais non pas sans fauteuils.

Enlevez les fauteuils d'un salon, et la pièce semble toute dégarnie, c'est un crâne sans cerveau. C'est une salle, ce n'est plus un salon.

Ajoutez encore que le fauteuil n'est pas seulement un meuble indispensable. Il est le siège par excellence, et dans la hiérarchie des sièges, il occupe le premier rang. Il règne, domine, commande, et les autres, qui semblent ses sujets, se plient et se modèlent sur ses exemples. Enfin, il est le siège honorable entre tous, celui que la maîtresse de maison assigne comme une faveur spéciale aux personnages importants.

Les coussins sont pour les marmots, les tabourets pour les enfants, les chaises pour les jeunes gens, le canapé pour les amis, le pouf pour les intimes, le fauteuil est réservé à la personne qu'on respecte, qu'on vénère, que l'on fête et que l'on choisit.

Place d'honneur pour les étrangers, le fauteuil est aussi pour la maîtresse de maison le poste autoritaire de la reine du logis. C'est donc le caractère, l'âge, la position et les goûts de celle-ci qui doivent en déterminer la forme et les allures. Ceci trouvé, nous donne la clef du reste.

Comme il faut que tout soit harmonisé, les meubles qui accompagneront le fauteuil revêtent un certain caractère d'unité, on répudiera les disparates grossiers. Si le mobilier de fond doit concorder avec la décoration murale, les meubles meublants, sur lesquels s'exercera notre fantaisie doivent dépendre d'une dérivation unique, n'avoir pour origine qu'un seul point de départ. Ce point de départ, nous l'avons dit, c'est le fauteuil, dont l'importance hiérarchique n'est pas discutable. Qu'il appartienne au style Louis XIV, au style Louis XV ou au style Louis XVI, son influence s'exerce sur tout ce qui l'entoure. Le mobilier se complétera à l'aide de mille petits meubles douilletts dont la variété ouvre une large carrière à une imagination féminine.

Le tête-à-tête, la marquise, l'S, le vis-à-vis, la causeuse, la chaise volante, le bout-de-pied, viennent grossir l'armée des sièges de fantaisie. En outre, ce ne sont pas seulement des formes nouvelles qui s'accusent, c'est aussi l'habit qui change et offre plus de variétés. Les soieries brochées, damassées, moirées, pailletées, brodées de mille façons, nuancées de mille couleurs, composent un bouquet charmant et communiquent au mobilier une fraîcheur délicieuse.

Enfin, pour achever l'ameublement de notre salon et pour en bien marquer le milieu, installons à son centre une borne ou siège à quatre faces, largement capitonnée, et servant de base à une corbeille fleurie dont les gerbes audacieuses montent rejoindre le lustre. Disposons avec goût les guéridons, consoles, etc., qui ont leur place marquée dans les coins et trumeaux; mais refusons rigoureusement l'accès de la pièce aux tables de travail, aux paniers à ouvrage; point d'encrier non plus traînant sur les meubles, point de papiers, de livres ni de journaux.

Le salon, ne l'oublions jamais, est par excellence un lieu de réception, d'entretien un peu cérémonieux et de causerie. Il ne doit être qu'accidentellement un des refuges de la famille.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le samedi 15 juillet prochain, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

ORDRE DU JOUR

- Modification du cahier des charges;
- Modification des statuts;
- Règlement d'administration;
- Budget de l'exercice 1882-1883;
- Affectation du reliquat du fonds d'amortissement;
- Rapport sur la marche des divers établissements de la Société.

Aux termes de l'article 51 des statuts, toute modification aux statuts doit être approuvée au moins par deux tiers des voix des Actionnaires présents à l'Assemblée générale représentant au moins moitié du fonds social.

EXTRAIT

Par Jugement du trente juin mil huit cent quatre-vingt-deux, dûment enregistré, le Tribunal Supérieur de Monaco a reporté et fixé définitivement au PREMIER OCTOBRE MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-UN, la date de la cessation des paiements des époux CHARLES DISS.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers des époux CHARLES DISS, commerçants à Monaco, aujourd'hui en faillite, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance, sont invités de nouveau, conformément aux dispositions de l'article 464 du Code de Commerce, à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs devant M. AUGUSTE CIOCO, syndic de la faillite, et à lui remettre leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

La vérification des créances aura lieu le dix-neuf juillet courant, à neuf heures du matin, en la salle des délibérations du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

EXTRAIT

Un jugement du Tribunal Supérieur en date du trente juin mil huit cent quatre-vingt-deux a déclaré le sieur Augustin Martinoli, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Monaco, en état de faillite; a fixé provisoirement au premier janvier mil huit cent quatre-vingt-deux l'époque de la cessation des paiements; et a nommé M. Lafon, vice-président, juge-commissaire de ladite faillite, et M. Lazare Raybaudi, syndic provisoire.

Pour extrait conforme dressé au greffe, à Monaco, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-deux.

Pour le Greffier en chef: A. Cioco, Commis-Greffier.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-deux, monsieur Jean Aperlo, boulanger et épicier, demeurant à Monaco, a vendu à mademoiselle Dévoine Porro, commerçante, demeurant aussi à Monaco, le fonds de commerce d'épicerie qu'il exploitait à Monaco, rue Basse.

Les oppositions des créanciers, s'il en existe, devront être formées dans le délai de huitaine entre les mains de mademoiselle Porro, au domicile par elle élu en l'étude dudit M^e Leydet, à peine de déchéance.

A VENDRE

1^o Boiseries complètes pour magasin d'épicerie, compris deux comptoirs avec balances.

2^o Un mobilier complet en acajou, pour chambre à coucher.

S'adresser à M. Cioco, syndic de la faillite Diss.

L'administration des Travaux Publics de la Principauté de Monaco demande un employé actif, connaissant la pratique des travaux de construction et écrivant d'une façon convenable. Se présenter, pour renseignements, au bureau des Travaux Publics.

M. Ash, chirurgien-dentiste à Monaco, villa de la Riva, rue Grimaldi, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à partir du 15 courant jusqu'au 15 septembre, il ne recevra personnellement que les lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

M. LOUIS FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire.

Aux termes d'un acte reçu par M^e L. Valentin, notaire à Monaco, le treize juin dernier, monsieur Jules Sinet, employé à l'Administration des Eaux, demeurant à Monaco, a vendu les meubles et objets mobiliers qui lui appartenaient, se trouvant dans la villa Edouard, sise à Monaco, rue Antoinette, à monsieur Alphonse-Edouard Sinet, son frère, propriétaire, demeurant aussi à Monaco.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire leurs réclamations dans la huitaine, sous peine de déchéance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Juin au 2 Juillet 1882.

CANNES. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero,	sable.
SAN STEFANO. b. San Antonio, ital., c. Fanciulli,	charbon.
CANNES. b. Ange-Gardienn, fr., c. Musso,	sable.
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
MENTON. cutter, Désiré, id., c. Bosano,	sur lest.
MARSEILLE. cutter, Zéphire, id., c. Bonaud,	briques.
LAVAGNA. cutter, Francesco R. ital., c. Ravenna,	ardoises.
CANNES. b. Ange-Gardienn, fr., c. Musso,	sable.
NICE. b. Sei Sorelle, ital., c. Germi,	vieux fers.

Départs du 25 Juin au 2 Juillet 1882.

MARSEILLE. t.-m. Bacin, ital., c. Beizo,	sur lest.
ST-RAPHAEL. b. Nouvelle-Vierge-Marie, fr., c. Camps,	id.
MENTON. cutter, Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	vin.
CANNES. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin,	sur lest.
ID. b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID. b. Ange-Gardienn, id., c. Musso,	id.
ID. b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ST-RAPHAEL. cutter, Désiré, id., c. Bosano,	id.
MENTON. cutter, Zéphire, id., c. Bonaud,	briques.
NICE. cutter, Francesco R. ital., c. Ravenna,	ardoises.
CANNES. b. Ange-Gardienn, fr., c. Musso,	sur lest.
GÈNES. b. Sei Sorelle, ital., c. Germi,	vieux fers.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Jun - Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL													
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir																
	26	762.9	762.6	762.3	762.1	761.9	24.2	26.9	25.2	23.6				22.6	75	SO	beau, qq. peu voilé									
27	61.4	61.3	61.5	61.7	62.4	23.3	24.3	24.3	22.2	21.7	85	SO, E	beau, voilé													
28	64.1	64.3	64.2	63.4	63.5	23.3	24.3	23.9	23.3	22.2	70	SO	beau													
29	64.4	63.3	62.1	61.5	61.3	23.2	25.3	25.3	23.2	22.7	77	id.	id.													
30	60.7	60.6	59.5	59.9	58.4	23.2	26.7	25.3	23.3	21.9	82	SO, E	couvert													
1	55.8	55.9	55.4	56.3	56.1	22.5	23.7	23.5	22.2	21.9	72	E	beau, qq. nuages													
2	57.7	58.6	58.2	57.8	57.9	24.3	25.3	25.8	23.3	21.9	75	SO	id.													
DATES											26	27	28	29	30	1	2									
Températures extrêmes											Maxima	26.9	24.3	24.3	25.3	26.7	24.2	25.2	Minima	19.5	18.6	18.3	19.9	20.9	18.7	18.6

Pluie tombée: 0^{mm}

Résumé des observations météorologiques du mois de Juin 1882

Pression barométrique moyenne	760 ^{mm}
" maximum absolu (le 23)	764 ^{mm} 9
" minimum absolu (le 8)	752 ^{mm} 1
Différence	12 ^{mm} 8
Température moyenne de l'air	20° 5
" maximum absolu (le 2)	28° 1
" minimum absolu (le 13)	13° 9
Différence	14° 2
Humidité relative moyenne	71
Vents régnants, S O, E	
Nombre de jours très beaux	2
" beaux	17
" voilés	10
" de pluie	1
Pluie tombée	2 ^{mm} 5

En vente à l'imprimerie du Journal :
L'ANNUAIRE
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1882
1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.
Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier.
2 volumes in-8° — Prix : 6 fr. — Par la poste : 8 fr. 50

les deux premiers livres du **CODE CIVIL**
LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
LE CODE PÉNAL
LE CODE DE COMMERCE

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôt :
A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

HOTEL-RESTAURANT
DE MARSEILLE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL-RESTAURANT
DE LA CONDAMINE

TABLE D'HOTE. — PENSION.

HOTEL BRISTOL
(maison meublée).

tenue par Cayron van Geffen
Boulevard de la Condamine.

Hôtel des Étrangers
Rue Florestine, Condamine.

TABLE D'HOTE. — PENSION

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons est exposé au Midi ; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT
avec grande terrasse sur la mer

SALON DE CONVERSATION
où se trouvent tous les journaux
et publications littéraires

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS
en toute saison

TABLE D'HOTE
Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.
CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains
est à des prix modérés

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE
Installation récente des plus complètes
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

A LOUER

aux Bas-Moulins

UNE MAISON

EN TOTALITÉ

Composée de deux étages et appartement
Au rez-de-chaussée, boutique, cave.

Prix par an : 2,400 fr.

S'adresser VILLA RAVEL, quartier des Bas-Moulins.

HOTEL DE LA PAIX

Rue Basse, Monaco.

MONTE CARLO

HOTEL DE LONDRES

TABLE D'HOTE. — PENSION. Appartements, chambres, table d'hôte

HOTEL ET RESTAURANT BEAU-SITE

Boulevard de la Condamine. — Table d'Hôte et Pension.

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.
English spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

A VENDRE OU A LOUER
MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

DICTIONNAIRE UNIVERSEL
DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

(Établissements d'hydrothérapie, maisons de santé)

de la France et de l'Étranger

HISTORIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE, ANECDOTIQUE & SCIENTIFIQUE

par M. Émile BADOCHÉ

Avec le Concours de célébrités médicales pour la partie scientifique

Boulevard de Strasbourg, 16, Paris

PRIX : 5 FRANCS

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

Horaire de la marche des trains du 1^{er} Juin 1882. --- Service d'Été

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à VINTIMILLE

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	13 Expres. Ire cl.	7 Rapide. Ire cl.	3 Expres. Ire cl.	15 direct 1 2 3	11 Expres. Ire cl.	39 Omnib. 1 2 3	65 Omnib. 1.2.3	
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.									
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	soir 9 40	soir 7 15	matin 11 15	matin 6 30	soir 8 20	soir 2 42	soir 11 05
					arr.	soir 7 05	matin 10 44	soir 5 55	matin 5 28	soir 3 19	soir 6 45	matin 4 23
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	matin 12 30	matin 12 30	matin 8	matin 11 15	soir 5 22	soir 7 36	soir 10 23
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	matin 2 41	matin 2 41	matin 6 30	matin 9 55	soir 1 5	soir 3 42	soir 8 27
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	matin 7 32	matin 9 20	matin 11 05	matin 2 16	soir 5 7	soir 8 21	soir 9 21
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	matin 8 31	matin 10 25	matin 12 04	matin 3 10	soir 6	soir 4 41	soir 6 55
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	matin 6 10	matin 8 53	matin 12 40	matin 3 39	soir 4 54	soir 7 06	soir 9 53
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	matin 6 28	matin 9 10	matin 12 55	matin 3 54	soir 5 1	soir 7 13	soir 10
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	matin 6 36	matin 9 18	matin 1 2	matin 4 1	soir 5 9	soir 7 21	soir 10 8
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	matin 6 44	matin 9 29	matin 1 9	matin 4 11	soir 5 22	soir 7 30	soir 10 16
	»	»	»	Monaco.....	dép.	matin 6 50	matin 9 38	matin 1 15	matin 4 16	soir 5 28	soir 7 42	soir 10 29
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	matin 7	matin 9 42	matin 1 24	matin 4 20	soir 5 32	soir 7 46	soir 10 33
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	matin 7 4	matin 9 49	matin 1 29	matin 4 24	soir 5 35	soir 7 50	soir 10 37
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	matin 7 16	matin 9 58	matin 1 38	matin 4 32	soir 5 45	soir 8 1	soir 10 46
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille. h. de Paris	arr.	matin 7 24	matin 10 06	matin 1 46	matin 4 39	soir 5 54	soir 8 10	soir 10 55
173	19 15	13 95	9 65	Dép. pour Gênes (*) h. de Rome	arr.	matin 8 23	matin 10 33	matin 2 11	matin 5 07	soir 6 38	soir 8 38	soir 11 22
					arr.	matin 11 47	matin 3 45	soir 7 10	soir 10 20	soir 3 35	soir matin	

Ligne de VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	14 Expres. Ire cl.	10 Rapide. Ire cl.	32 Omnib. 1.2.3	46 Direct 1.2.3.	12 Expres. Ire cl.	24 Omnib. 1.2.3.	4 Expres. Ire cl.
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.								
173	19 45	13 95	9 65	Arr. de Gênes (*) h. de Rome.	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille. h. de Paris	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
	»	»	»	Monaco.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
					arr.	arr.	arr.	arr.	arr.	arr.	arr.
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
1403	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.	dép.
					arr.	arr.	arr.	arr.	arr.	arr.	arr.

(*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

(1) Le train 492 s'arrête aux Arcs, où il arrive à 8 h. 39 du soir.